LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 01 / 11 / 2026 à 04:25

Date de publication : mercredi 2 mars 2022 à 12:19

Type : Transformation SARL en SAS

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

PLANCHE ET MORELLET
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : ZA Les Charpennes – 01240 MARLIEUX
445 051 212 RCS BOURG EN BRESSE

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la collectivité des associés.

Monsieur Denis PLANCHE a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par

actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la société : Monsieur Denis PLANCHE demeurant 69, route de la Mitaine – 01240 MARLIEUX
Pour avis
Le Président

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :
https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/4a10c308-8846-cb31-5f22-7a1b654de86d